N° Adhérent :

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU NORD
PLAN DE GESTION CYNEGETIQUE DEPARTEMENTAL APPROUVE
LIEVRE BRUN SAISON 2018/2019

Société de chasse ou chasse privée de :

Numéro de téléphone : Nom Prénom :

Adresse mail : Adresse :

Cp Ville :

Définition de votre territoire de chasse (superficie en hectares par commune) :

Territoire d'un seul tenant sur une ou plusieurs communes ou ensemble de parcelles éparses sur une ou plusieurs communes.
Tout ensemble de parcelles éparses sur une ou plusieurs communes dont la somme globale est inférieure à 100 hectares ne pourra constituer qu'un seul territoire.

Pour les territoires de l'UGL 1, ne pas tenir compte du cadre attribution.

Si votre territoire a fait l'objet de modifications, modifiez le tableau ci-dessous, cochez ici : ☐

Et joindre à votre demande un plan au 1/25000 ième de votre (vos) territoire (s)

							Lièvre Brun		
N° UG	Commune(s)	N° territoire	Bois et Forêt	Plaine	autre	Surface	Attribution 2017/2018	Réalisation 2017/2018	Demande 2018/2019

A retourner impérativement avant le 15 Mai 2018 accompagné du contrat d'adhésion et du règlement à l'ordre de la FDC59.

Fait à Le Signature obligatoire :

La FDC ne peut être tenue responsable des déclarations effectuées sur ce document. Néanmoins, en cas de fraude avérée, elle pourra saisir les juridictions compétentes.